

Fiscalité et aspects réglementaires de l'activité chambre d'hôtes



Votre contact

Mélanie Pigeon

Responsable de l'association
Gîtoise - En charge du label
Gîtes de France

☎ 03 64 60 60 23

✉ melanie.pigeon
@oisetourisme.com

Tarif



80 €

tarif spécial Gîtes de France :

Gratuit

Pour qui



- Chambre d'hôtes (déjà en activité ou non)
- Adhérent Gîtes de France de l'Oise

Dates



6 mars, 24 septembre 2020

Durée et participants



1 journée (de 9h30 à 17h30),
10 personnes max.

Lieu



OISE TOURISME
22, place de la Préfecture
60000 Beauvais
et sur site.

Vous avez le projet de créer des chambres d'hôtes ou peut-être exercez-vous déjà, avez-vous fait les bons choix ?

GÎTOISE vous propose de participer à une journée de formation pour réussir votre projet et répondre à vos questions : réglementation, fiscalité, quels statuts choisir, vos obligations réglementaires et contractuelles, comment déclarer vos revenus ? Quels régimes choisir ? Impôts et taxe, TVA, classements...



DESSCRIPTIF

Cette journée de formation fait le point sur tout ce qu'il faut savoir avant d'ouvrir une chambre d'hôtes ou pour être sûre d'avoir fait les bons choix.

1 Aspects fiscaux

Définitions réglementaire de la chambre d'hôtes.

Présentation des principes généraux de calcul de l'impôt sur le revenu.

Les différents régimes d'imposition des revenus des prestations de services para-hôtelières.

La TVA.

Les impôts locaux : taxe d'habitation et contribution foncière entreprises, la taxe de séjour.

La contribution à l'audiovisuel public et la SACEM.

2 Aspects juridiques et sociaux

Régime juridique des exploitants de chambres d'hôtes et autres prestataires de services para-hôtelières : la question de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

Choisir son régime social et évaluer des cotisations et/ou contributions sociales.

Questions diverses : s'assurer contre les risques liés à l'activité de chambre d'hôtes, sécuriser juridiquement ses réservations et ses paiements.